



EHPAD Dr Pierre GILET

2A, rue Henri Dunant

68210 DANNEMARIE

☎ 03 89 25 00 46

✉ 03 89 08 03 91

CONSEIL de la VIE SOCIALE

Procès-Verbal de la séance du mardi 22 juin 2021

Sous la Présidence de M. Denis FREYBURGER

Etaient présents : Mmes Marie-Rose BRUNNER, Marie-Madeleine GESSIER, Jeanne JOERGER, Michelle KEMPF et Yvette WIOLAND
Mmes Léa BOTAZZI, Nathalie BUECHER, Christine KIENTZY, Isabelle SALOMON et Rita WALTER
Mrs Denis FREYBURGER, Christian MURAT et Bernard TSCHIRHART

Assistaient : M. Laurent BRAESCH, Directeur
Mme Corinne MELILLO, adjointe au Directeur
Mme Roseline MAURER, secrétaire

M. FREYBURGER, Président, et M. BRAESCH, Directeur, accueillent l'ensemble des membres du Conseil de la Vie Sociale et leur souhaitent la bienvenue.

M. FREYBURGER ouvre la séance à 14h30.

1 – APPROBATION du PROCES-VERBAL du 25 novembre 2020

Le procès-verbal du Conseil de la Vie Sociale du 25 novembre 2020, préalablement envoyé aux membres, est adopté à l'unanimité.

2 – RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

L'année 2020 se démarque sans nul doute de tout contexte ordinaire, la fulgurance de l'entrée en épidémie mondiale de la COVID-19 ne nous a pas épargné. L'épidémie apparue en novembre 2019 en Chine, a fait plus de 2,96 millions de morts dans le monde, et plus de 138 millions de personnes ont été contaminées. Le quotidien de tout un chacun s'est vu bouleverser. Les certitudes en matière de soins sont tombées faisant apparaître inquiétude voire angoisse dans la prise en soin de nos résidents.

La solidarité était partout. Elle s'est exprimée par les professionnels de la santé et les travailleurs essentiels, qui ont mis leur vie en danger et parfois payé de celle-ci pour s'occuper des autres.

L'EHPAD de Dannemarie paye un lourd tribut, 14 résidents ont perdu la vie. Il faut reconnaître la force de mobilisation des équipes, les clivages sont tombés, entraide et solidarité sont les maîtres mots.

Le Personnel a également été fortement impacté, le 7 mars 2020 est marqué par le premier patient présentant les symptômes de la COVID-19 et le premier agent en arrêt maladie pour la même pathologie. Monsieur le Dr Pierre GILET, Médecin coordonnateur de l'établissement, a assuré sa mission jusqu'à n'en plus pouvoir, en arrêt maladie à compter le 22 mars, il a été hospitalisé le 28 et est décédé le 8 avril 2020 de la COVID-19. Les résidents, le personnel et la direction lui rendent hommage et saluent son implication et son professionnalisme.

Le rapport d'activité est dépourvu des rapports d'activité « animation » et « PASA ». Les professionnels ont été redéployés pour assurer la continuité des soins et ont également contracté la maladie pour certains. L'animation auprès de nos aînés c'est fait en individuel dans un premier temps puis en petit groupe dès que la situation sanitaire l'a permis. Les différents professionnels de l'établissement se sont appliqués à maintenir le lien social avec les familles, indispensable à l'équilibre émotionnel et psychologique de nos résidents.

L'activité constatée pour l'année 2020 de l'EHPAD met en exergue une baisse induite par la pandémie (14 résidents décédés de la COVID-19 et aucune admission possible jusqu'au mois de juillet) avec un taux d'occupation de 93.39% (98.11% en 2019) pour les 79 lits d'hébergement permanent et de 65.03% (98.08% en 2019) pour les 2 lits d'hébergement temporaire.

Sur le plan financier, l'année 2020, acte une hausse globale des dépenses de 5.86% et laisse apparaître un déficit d'un montant total de : 27 041.06€ soit par section tarifaire :

- ↳ Hébergement : excédent de 14 752.74€
- ↳ Soins : excédent de 1 176.83€
- ↳ Dépendance : déficit de 42 970.63€

Ce résultat s'explique par l'important soutien financier accordé par l'Etat-ARS pour la gestion de la crise du COVID-19 soit **248 496,00€ dont 96 000,00€ de prime exceptionnelle et 107 385,00€ de perte de recettes**. L'EHPAD de Dannemarie, du fait de sa situation financière fragile, c'est également vu octroyer une **subvention d'exploitation exceptionnelle** de soutien en trésorerie du **Conseil Départemental** visant à compenser la perte de recettes liée à l'activité (de juin à août) pour un montant de **60 863€**.

Ces abondements de crédits ont fortement atténué le déficit.

L'année 2020 révèle également 705 jours d'arrêts de travail directement liés à la pandémie (soit l'équivalent de 1.90 agents en équivalent temps plein concentré sur une période de 3 mois). Il convient de souligner que, hors crise COVID, l'absentéisme régresse (6 575 journées en 2019/4 995 en 2020) notamment en ce qui concerne la maladie ordinaire soit 13.6 ETP. Quant aux heures de formation, elles représentent quasiment 1 agent en ETP et s'élèvent à 1 736 heures y compris les formations en distanciel et les 875 heures d'apprentissage (Aide-Soignant).

L'Etat Réalisé des Recettes et Dépenses 2020 qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

TABLEAU DE FINANCEMENT

	EMPLOIS	RESSOURCES	
Insuffisance d'autofinancement	/€	154 034.58€	Capacité d'autofinancement
Titre 1 – Remboursement des dettes financières (dépôts et cautionnement)	202 678.22€ 47 890.20€	77 980.00€	Titre 1 – Augmentation des capitaux propres
Titre 2 – Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé	44 341.50€	76 465.70€	Titre 2 – Augmentation des dettes financières
Titre 3 – Autres emplois	/	291 671.00€	Titres 3 - Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS	294 909.92€	600 151.28€	TOTAL DES RESSOURCES
Apport FDR	305 241.36€		Prélèvement au FDR
Total équilibré du TF	600 151.28€	600 151.28€	Total équilibré du TF

SECTION D'EXPLOITATION

	ERRD 2020		
	CHARGES	PRODUITS	
Groupe 1 – Charges afférentes à l'exploitation courante	515 875.73€	3 789 961.86€	Groupe 1 – Produits de la tarification
Groupe 2 – Charges afférentes au personnel	3 195 637.50€	274 649.42€	Groupe 2 – Autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe 3 – Charges afférentes à la structure	483 518.34€	103 379.23€	Groupe 3 – Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	4 195 031.57€	4 167 990.51€	TOTAL DES PRODUITS
EXCEDENT		27 041.06€	DEFICIT
	4 195 031.75	4 195 031.75	

3 – PRIX DE JOURNÉE 2021

La proposition des prix de journée 2021 a été acceptée par la Collectivité européenne d'Alsace.

Pour rappel, le prix de journée 2021 est identique dans les deux pavillons, soit 66,60 €/jour représentant 61,11 €/jour pour l'hébergement et 5,49 €/jour pour la dépendance, pour une personne de +60 ans.

4 – PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2021-2025

Ce projet d'établissement a été réfléchi au cours du premier semestre 2019 :

- Par un comité de pilotage réunissant les Présidents de Conseils d'Administration, le conseiller départemental élu du territoire et vice-président du Conseil Départemental du Haut-Rhin, le directeur et l'encadrement ainsi qu'un représentant des familles ; ce comité de pilotage a arrêté les orientations stratégiques pour les cinq années 2021-2025 ;
- Par un groupe de travail d'une vingtaine de membres regroupant différents professionnels de différents métiers ainsi qu'une représentante des usagers ; ce groupe de travail a concrètement décliné les orientations stratégiques définies par le comité de pilotage.

En résumé :

« D'où venons-nous ? Où sommes-nous ? Qui sommes-nous ? Où allons-nous ? »

Telles sont les questions auxquelles répond avec humilité notre projet d'établissement de l'EHPAD Le Castel Blanc à MASEVAUX-NIEDERBRUCK et l'EHPAD Dr Pierre GILET à DANNEMARIE.

Mais ces interrogations sont en réalité permanentes et nous devons continuer de nous les poser tout au long des 5 ans à venir. Il est en effet indispensable de rester en éveil et attentif aux changements pour pouvoir nous adapter aux attentes des résidents et de leurs familles et ainsi gagner leur confiance et recueillir l'expression de leur satisfaction. Car notre souci le plus cher est en effet celui de faire découvrir aux personnes âgées, à leur entourage et aux professionnels, le vrai visage de nos deux établissements publics que sont l'EHPAD Le Castel Blanc à MASEVAUX-NIEDERBRUCK et l'EHPAD Dr Pierre Gilet à DANNEMARIE.

Par la fusion à venir des deux établissements, nous renforcerons la qualité de nos prestations mais celle aussi de nos modes organisationnels et fonctionnels. Mais ce projet ne sera rien s'il n'est pas incarné par des femmes et des hommes convaincus par l'utilité et la beauté de leur(s) engagement(s) auprès des plus vulnérables que compte notre société.

En ce sens et dans celui de la démarche « HUMANITUDE », nous souhaitons que notre projet d'établissement puisse être partagé et appliqué avec la participation de tous. A cet égard, nous remercions tous ceux qui l'ont élaboré et tous ceux qui lui donneront vie.

5 – COVID-19 : POINT D'ÉTAPE VACCINATION ET LEVÉE DES RESTRICTIONS DE VISITE

La fin des levées des restrictions concernant les visites dans l'établissement sont annoncées pour le 1^{er} juillet 2021.

De ce fait, l'accès par le portillon « rue Henri Dunant » sera à nouveau ouvert les après-midis. Les visiteurs auront la possibilité d'accéder à l'établissement par l'accueil ou par l'entrée au pavillon des 4 Saisons. Un registre d'inscription sera déposé à chacune de ces deux entrées afin que les visiteurs puissent s'enregistrer. Du gel hydroalcoolique est disponible en permanence dans chaque pavillon. Le port du masque chirurgical restera obligatoire en intérieur.

Il sera également possible de retirer le masque chirurgical à l'extérieur de l'établissement, principalement dans le parc.

Nous comptons sur la bienveillance de tous pour continuer d'appliquer les gestes barrières.

Ces changements ont mis du baume au cœur car les familles des résidents sont ravies et apprécient énormément ce choix, de plus que cette bonne nouvelle tombe en période estivale.

Le taux de vaccination à l'EHPAD Dr Pierre GILET est de 73%. Celui-ci est plus élevé d'environ 40% par rapport au chiffre national de vaccinations des soignants.

Un éventuel décret est en pour-parler pour rendre la vaccination obligatoire pour tout le personnel soignant.

6 – DIVERS

M. le Président fait un tour de table.

- Mme GESSIER signale que lors du diner, sur le chariot, il manque soit un couvert, soit du pain, etc..., je cite « en fait, il manque toujours quelque chose ». L'agent fait de nombreux aller-retour.
- Mme KEMPF précise qu'elle est fille de boucher et trouve que la viande du pot-au-feu est de mauvaise qualité.
- La Direction est consciente que la prestation « cuisine » doit être améliorée.
M. BRAESCH est heureux d'annoncer qu'un nouveau chef est en cours de recrutement. Celui-ci devrait débiter le 1^{er} septembre 2021.
Le principal objectif pour le nouveau chef cuisinier sera « plus de produits frais et moins de surgelés ».
- M. MURAT demande quand est-ce que les bouteilles en plastique ne seront plus présentes sur les tables ? Ce point-ci sera également au programme du nouveau chef cuisinier.
Il rajoute que le vin servi à table est de mauvaise qualité. Dès janvier 2022, nous proposerons un produit qualitativement adapté.
- Mesdames BRUNNER, GESSIER, JOERGER, KEMPF et WIOLAND sont toutes ravies et apprécient beaucoup les brunchs concoctés par l'Animation.
- M. FREYBURGER souligne un problème de gestion du linge. Celui-ci dit-t-il « il part au lavage et ne revient pas ».
L'absence de Gisèle LOBMEYER se fait ressentir, de ce fait, une restructuration de la blanchisserie est en cours.
Le souci de distribution du linge est connu. Celui-ci est mal attribué. Une proposition a été faite afin que ce soit la lingère qui prenne en charge la distribution du linge.
- M. FREYBURGER signale un problème de repose-pieds sur les fauteuils roulants. Ces derniers seraient souvent enlevés et disparaissent fréquemment car ils ne sont pas remis en place. L'animateur sportif et la psychomotricienne sont en train de mettre en place un contrôle des fauteuils. Il faudrait marquer les fauteuils afin de pouvoir les identifier.
- M. FREYBURGER soulève également un souci le vendredi après-midi. Les visiteurs qui souhaitent se rendre dans le parc passent par la salle d'Animation au rez-de-chaussée du Petit Parc. Ceci est très dérangent pendant la messe.

- M. FREYBURGER demande s'il est possible d'ouvrir, en journée, la porte de secours en face de la cuisine, pour permettre l'accès des familles au jardin.
- M. MURAT se questionne sur le suivi des bains et douches des résidents. Il demande si un planning est existant et s'il y a une traçabilité ?
Un calendrier sera affiché dans chacune des salles de soins avec les noms de tous les résidents. Un suivi sera transmis, à Mme MELILLO, chaque début de semaine. Celui-ci détaillera le nom et prénom du résident, la date et l'identité de l'agent ayant prodigué les soins.
Mme BRUNNER en profite aussi pour signaler le manque de douche et de bain.
- M. MURAT se renseigne sur la prise des repas à la salle d'Animation au rez-de-chaussée du Petit Parc. « Ils sont bien en bas » dit-il alors pourquoi refaire comme avant en les remettant au 1^{er} étage ?
Il s'agit avant tout d'une salle d'Animation et non d'une salle à manger. Un agent est mobilisé ce qui entraîne une gestion plus contrainte.
- M. BRAESCH demande à ce que tout le monde fasse preuve de patience sur la réorganisation des services de la cuisine, de la blanchisserie et de l'animation principalement.
Il insiste fortement sur la mise en place des fiches de postes, des fiches de tâches ainsi que des horaires de travail pour un meilleur fonctionnement des services.
M. BRAESCH souhaite que toute cette organisation soit mise en place pour le mois de janvier 2022.
- Mme KIENZKY annonce la réouverture du PASA le 05 juillet 2021. Elle rajoute que les plannings de l'Animation seront à nouveau affichés début juillet 2021 et que les agents de ce service vont recevoir des polos de différentes couleurs avec leur prénom et leur fonction floqués sur la poitrine.
- Mme KEMPF demande ce qu'il y aura à la place du terrain de boules ? Une terrasse sera aménagée d'ici la fin de cette année.
- M. BRAESCH remercie Mme BUECHER, Présidente de l'Association « Les Amis de l'Hôpital » et M. FREYBURGER, Trésorier, pour leur généreux don : début juin 2021 remplacement des baies vitrées au pavillon des 4 Saisons. Cette démarche a été suivie et gérée par Mme BUECHER qui a recherché des partenaires tels que la Commune de Dannemarie, le Crédit Mutuel, l'agence Groupama, etc.. et également des dons de particuliers.
L'autre moitié de la somme a été versée par le Collectivité européenne d'Alsace et ce grâce à Monsieur WITH.
- Mme MAURER lit un courrier reçu de la part de Mme MARTIN de Dannemarie, suite au décès de son époux ; « *Merci pour vos condoléances, mais j'aimerais surtout vous remercier pour l'organisation durant cette période de pandémie, des visites à notre proche. Nous avons pu l'accompagner jusqu'à l'ultime moment puisque ce dernier jour nous nous sommes relayés à son chevet. Je voudrais remercier toutes les personnes qui se sont occupées de lui depuis dix mois avec compétence, gentillesse et respect. Veuillez transmettre nos sincères remerciements à toutes les personnes qui*

d'une manière ou d'une autre ont contribué à son bien-être et adouci les derniers jours. »

- Mme WALTER annonce les sorties programmées prochainement, avec l'Association des Amis de l'Hôpital :
 - Le 2 juillet 2021 : sortie prévue dans le Bas-Rhin, à Gougenheim, chez l'ancien curé Raymond Ruhlmann. Le midi, le repas sera pris, tous ensemble, au restaurant La Cour des Oiseaux.
 - Le 04 ou 05 août 2021 : journée tartes flambées
 - Le 31 août 2021 : sortie au Parc des Cigognes ou au plan d'eau de Courtavon
- M. BRAESCH informe que la Cérémonie Commémorative en hommage à M. le Dr Pierre GILET aura lieu le samedi 04 septembre 2021. Tout le personnel de l'EHPAD y est convié. Une invitation sera envoyée à tous les résidents, aux familles, aux agents, etc...

M. le Président clôt la séance à 16h30.

Le Président,

Le Directeur,

D. FREYBURGER

L. BRAESCH